

REPUBLIQUE DU NIGER
Fraternité-Travail-Progrès
MINISTRE DES FINANCES
DIRECTION GENERALE DU BUDGET
DIRECTION DE LA PROGRAMMATION
BUDGETAIRE



000071

Arrêté N°...../MF/SG/DGB

Du, 14.FEV.2022

Portant fixation du planning des tâches relatives à l'élaboration de la loi de finances pour la gestion 2023 et du budget pluriannuel 2023-2025.

LE MINISTRE DES FINANCES

- Vu** la constitution du 25 Novembre 2010 ;
Vu la loi n° 2012-09 du 26 mars 2012, portant loi organique relative aux lois de finances;
Vu le décret n° 2013-083/PRN/MF du 1er mars 2013, portant Règlement Général de la Comptabilité Publique ;
Vu le décret n°2013-084/PRN/MF du 1er mars 2013, portant nomenclature budgétaire de L'Etat ;
Vu le décret n°2021-235/PRN du 03 avril 2021, portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
Vu le décret n°2021-286/PRN du 03 mai 2021, modifiant et complétant le décret n°2021-238/PRN portant nomination des membres du Gouvernement ;
Vu le décret n°2021-289/PRN du 04 mai 2021, portant organisation du Gouvernement et fixant les Attributions des Ministres d'Etat, des Ministres et des Ministres Délégués, ;
Vu le décret n°2021-319/PM du 11 mai 2021, précisant les attributions des membres du Gouvernement ;
Vu le décret n°2021-327/PRN/MF du 13 mai 2021, portant organisation du Ministère des Finances ;
Vu le décret n°2017-429/PRN/MF du 24 mai 2017, déterminant le processus de préparation annuelle du budget de l'Etat ;
Vu le décret n°2019-598/PRN/MF du 18 octobre 2019, modifiant et complétant le décret 2018-497/PRN/MF du 20 juillet 2018, portant organisation du Ministère des Finances ;
Vu l'arrêté n°0466/ME/F/DGB du 08 décembre 2015, portant modalités d'application des dispositions du décret n°2013-84/PRN/MF du 1er mars 2013, portant nomenclature budgétaire de l'Etat ;
Vu l'arrêté n°0377/ MF//DGB du 28 Août 2018, portant attributions et organisation des services de la Direction Générale du Budget ;
Considérant les nécessités de services.

ARRETE :

Article 1er : L'exécution des travaux liés à l'élaboration de la loi de finances et à la mise en place du budget de l'Etat pour la gestion 2023 s'étale de février 2022 à janvier 2023.

Article 2 : Est approuvé le planning des tâches relatives à l'élaboration de la loi de finances 2023 et du budget pluriannuel 2023-2025 tel qu'annexé au présent arrêté.

Article 3 : Des circulaires budgétaires du Ministre des Finances précisent aux Ministres et Présidents d'Institutions de l'Etat, en cours du processus d'élaboration de la loi de finances, des

instructions complémentaires.

Article 4 : Les services compétents des Ministères et Institutions de l'Etat prennent, chacun en ce qui le concerne, les dispositions nécessaires pour une bonne organisation des travaux budgétaires. A cet effet, des calendriers sectoriels de déroulement des activités relatives à l'élaboration des budgets sectoriels sont établis et diffusés par circulaire du Ministre ou du Président d'Institution, en référence au présent arrêté.

Article 5 : Le Secrétaire Général et le Directeur Général du Budget sont chargés de l'application du présent arrêté.

Article 6 : Le présent arrêté, qui abroge toutes dispositions contraires, prend effet pour compter de la date sa signature et sera publié au Journal Officiel de la République du Niger.

Ampliations :

- CAB/PRN.....1
- CAB/PM.....1
- CAB/MF.....1
- JORN.....1
- Archives.....1


Dr AHMAT JIDOUD

REPUBLIQUE DU NIGER
MINISTERE DES FINANCES
DIRECTION GENERALE DU BUDGET
DIRECTION DE LA PROGRAMMATION BUDGETAIRE

Activités	Dates butoirs conformément au Décret	Dates proposées	Structures responsables
Elaboration du cadrage macroéconomique et budgétaire	31 Mars	31 Mars	MP/MF
Examen et validation des programmes et Conférence de Performance	Fin mars	Fin mars	MF/MP Comité d'Examen et de Validation des Programmes
Elaboration de la note de cadrage	15 Avril	31 Mars	MP/MF
Elaboration du DPBEP	30 Avril	30-Avril	DGB/comité DPBEP
Elaboration des DPPD	Avril	Avril	Ministères/Institutions
Approbation du DPBEP	Fin Mai	Fin Mai	Conseil des Ministres
Première révision du cadrage et de la note de cadrage	31 Mai	31 - Mai	MP/MF
Révision DPBEP	25 Juin	25-Juin	DGB/comité DPBEP
Débat d'Orientation Budgétaire (DOB)	Fin Juin	Fin-Juin	Gouvernement, Assemblée Nationale
Première révision des DPPD	30 Juin	30-Juin	Ministères/Institutions
Elaboration des PAP	Juin-Juillet	Juin-Juillet	Ministères/Institutions
Transmission des PAP	Juillet	Juillet	Ministères/Institutions
Conférences budgétaires	Juillet - Août	Juillet - Août	MF, MP, Ministères, Institutions et EPA
Arbitrages budgétaires	août	fin-Août	CAB.PM, Ministères et Institutions
Deuxième révision et finalisation des DPPD	31-août	31-Août	Ministères/Institutions
Révision des PAP	31-août	31-Août	Ministères/Institutions
Elaboration de la première mouture de la loi de finances	Septembre	Septembre	MF (DGB)
Deuxième révision du cadrage et de la note de	15 Septembre	Septembre	MP/MF

Activités	Dates butoirs conformément au Décret	Dates proposées	Structures responsables
Examen de l'avant-projet de la loi de finances	Septembre	15 - 20 Septembre	Conseil de Cabinet et Conseil des Ministres
Finalisation des documents budgétaires : Intégration des amendements du CM et mise en forme des documents à transmettre à l'Assemblée Nationale	Septembre	25 Septembre	MF (DGB)
Transmission du projet de loi de finances à l'Assemblée Nationale	1ère semaine d'Octobre	27 Septembre	SGG
Examen et adoption du projet de loi de finances et de ses annexes par l'Assemblée Nationale	Octobre -décembre	Octobre-Mi-Décembre	Assemblée Nationale
Promulgation de la loi de finances par le Président de République	Décembre	Fin-Décembre	CAB/PRN
Publication de la loi de finances au Journal Officiel : Edition d'un J.O spécial	Décembre	Fin-Décembre	SGG

